



Commune de Plouarzel
Ti ker Plouarzhel
Département du Finistère
Penn ar Bed

Date de convocation : 5/10/2026
Date d'affichage : 5/10/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mille vingt six
le douze octobre
à vingt heures trente minutes**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur André TALARMIN, doyen.

Présents : M. Talarmin, Mme Conq, Mme Evain, M. Batany, Mme Chentil, M. Cloître, Mme Hoarau, M. Provotal, M. Roudaut, M. Jezequel, Mme Lannuzel, Mme Jestin, M. Petton ; Mme Bouvier, M. Jestin, , M. Berthou, , Mme Dulchain, Mme Viala, Mme Drezen, M. Le Coz, Mme Bescond

Absents représentés : M. Patrice Leguet qui a donné pouvoir à Mme Monique Hoarau ; Mme Floriane Kerdranvat qui a donné pouvoir à M. Sébastien Berthou, M. Le Bris qui a donné pouvoir à M. Ronan Jézéquel, Mme Deroo qui a donné pouvoir à Mme Clarisse Viala, M. Quemeneur qui a donné pouvoir à M. Talarmin

Absents : , M. Bourles

Secrétaire : Eric Roudaut

2026DCM082

ROUTE DU LANNIC – VOIRIE COMMUNAUTAIRE, DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

Exposé :

La voie rue du Lannic est inscrite au schéma de la voirie communautaire. Conformément aux dispositions adoptées par le Conseil Communautaire du 17/12/2014, leur intégration dans le domaine communautaire suppose des travaux de remise en état préalable. Ces travaux sont éligibles aux aides de la Communauté de Communes à hauteur de 20% du montant hors taxes. Ces travaux consistent en la réalisation de la rénovation de la chaussée. Le montant des travaux sont estimés à 31 149,35€ HT.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal est invité à :

- approuver le projet,
- solliciter une subvention sous la forme d'un fonds de concours de la Communauté de communes du Pays d'Iroise à hauteur de 20% du montant HT des travaux,
- donner pouvoir à M. le Maire pour mettre en œuvre cette décision et signer tout document nécessaire.

Décision du conseil municipal : adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré à Plouarzel les mêmes jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme du Registre des Délibérations.

Le Maire,
André TALARMIN.

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 029-212901771-20261012-2026DCM082-DE

Certifié exécutoire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.